



Communiqué de presse

Femmes et Hommes en Belgique : égaux en 2012 ?

Bruxelles, le 21 février 2012 – L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a présenté ce 21 février la seconde édition de sa publication "*Femmes et hommes en Belgique – statistiques et indicateurs de genre*", ayant pour objectif de mettre en lumière les différences objectives entre les femmes et les hommes.

Prisme de la société actuelle

Tout comme en 2006, cette brochure rassemble plusieurs statistiques et indicateurs de genre concernant le travail rémunéré et non rémunéré, les revenus, la santé, la prise de décision, la combinaison travail-famille, la criminalité, la science et la technologie, la migration, la formation et la démographie. La nouvelle publication reprend également de nouveaux thèmes tels que la violence entre partenaires, l'emploi du temps et la mobilité.

Les données recueillies donnent un aperçu clair et objectif de la société actuelle en matière de genre tels que :

- 50,9% de la population est composée de femmes.
- Lors de la naissance de son premier enfant, une femme a en moyenne 28 ans.
- 68% des personnes qui introduisent une demande d'asile sont des hommes.
- 13% des victimes d'un viol sont des hommes.
- Dans les accidents de voiture, le conducteur est un homme dans 69% des cas.

Progrès ?

« Si l'on compare les statistiques actuelles avec celles récoltées il y a cinq ans, nous observons que la tendance générale est celle d'une évolution positive progressive, vers plus d'égalité : les femmes sont par exemple plus actives sur le marché du travail ; la proportion de femmes au niveau des organes et des mandats politiques a légèrement augmenté, ainsi que dans la magistrature et la diplomatie. » déclare Michel Pasteel, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Où inégalités ?

« Toutefois dans la majorité des domaines – le marché de l'emploi, les pensions, la conciliation vie privée et vie professionnelle, la fracture numérique chez les générations de 55 ans et plus, la pauvreté, etc. - les statistiques montrent des différences flagrantes entre les femmes et les hommes, souvent le reflet d'inégalités entre les femmes et les hommes » ajoute Vera Claes, Présidente du Conseil d'administration de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Par exemple, en moyenne, l'écart de pension entre les femmes et les hommes s'élève à 23%. Chez les indépendants, il monte jusqu'à 33%.

Parmi les femmes salariées, 44,3% travaillent à temps partiel, contre 9,3% chez les hommes. Certes le nombre d'hommes au foyer a plus que doublé en 25 ans et le nombre de femmes au foyer a diminué de 61%. Mais les hommes au foyer constituent cependant toujours une minorité: 32 femmes au foyer pour un homme au foyer.

De même, 95% des crédits-temps à temps plein pris pour éduquer de jeunes enfants sont pris par des femmes. De façon plus générale, prendre soin de membres de la famille est le motif évoqué par 71% des femmes contre 16% des hommes en crédit-temps plein. Les mamans ayant de jeunes enfants s'en occupent 2 fois et demie plus que les papas. « *Or, une répartition plus égale des tâches au sein de la famille, tels que les soins est une condition nécessaire pour obtenir plus d'égalité dans d'autres domaines* », souligne Michel Pasteel.

Cette publication permet également de mettre en évidence que les différences stéréotypées liées au genre se mettent en place dès le plus jeune âge. Dans l'emploi du temps des adolescents, par exemple, sur une journée de classe, les filles âgées de 12 à 18 ans exécutent un tiers des tâches ménagères en plus que les garçons ; le dimanche elles en font une fois et demie plus que les garçons, et le samedi le double.

La publication *Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre – Édition 2011* est disponible gratuitement auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be , tél: 02/233 41 75). Vous pouvez également le télécharger sur le site web www.iefh.belgium.be.

Contacts

Elodie Debrumetz (responsable communication)
Tél.: 02/233.49.47
GSM: 0497/ 23 67 67
elodie.debrumetz@iefh.belgique.be

Hildegard Van Hove (coordinatrice statistiques de genre)
Tél.: 02/233.41.71
hildegard.vanhove@igvm.belgie.be

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
T 02 233 41 75 – F 02 233 40 32
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité basée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.